

BULLETIN DE L'ABERPA N°89

Sommaire

- 1 – Mise en place de la Métropole du Grand Paris – Traduction pour Nanterre
- 2 – Que devient le Plan Local d'Urbanisme ?
- 3 – Ouverture de la nouvelle gare Nanterre-Université
- 4 – Réunions du Collectif Vélo Nanterre
- 5 – Réunion du conseil de quartier Université
- 6 – Réunions du conseil de quartier Centre
- 7 – Travaux sur les réseaux électriques et gaz dans le secteur pavillonnaire

Le Bureau de l'ABERPA vous présente d'abord tous ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2016

1 – Mise en place de la Métropole du Grand Paris – Traduction pour Nanterre

Au 1^{er} janvier 2016 est créée la Métropole du Grand Paris (MGP). Il s'agit d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupera Paris et les départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi que les communes limitrophes qui en feront le choix.

La Métropole du Grand Paris exercera, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

- L'aménagement de l'espace métropolitain ;
- Le développement et l'aménagement économique, social et culturel ;
- Le logement et la politique locale de l'habitat ;
- La politique de la ville ;
- La protection de l'environnement et du cadre de vie.

La mise en place se fera progressivement :

- Transfert des compétences de planification aménagement et logement au 1^{er} janvier 2017
- Transfert des compétences aménagement, environnement et habitat au 1^{er} janvier 2018
- Election du Conseil métropolitain au suffrage universel en 2020

La Métropole du Grand Paris est divisée en Territoires qui sont des établissements publics territoriaux (EPT). Nanterre est inclus dans le territoire "Paris Ouest La Défense" qui comprend 11 communes : Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson. La Métropole du Grand Paris disposera de 90 conseillers territoriaux élus au sein des conseils municipaux. **Deux élus de Nanterre siègeront au Conseil métropolitain** : M. Jarry et M. Ben Amar.

Quinze élus de Nanterre siègeront au Conseil de territoire.

Le siège du territoire "Paris Ouest La Défense" est situé place de la Boule et la 1^{ère} réunion du Conseil de territoire s'est tenue le 11 janvier à la mairie de Nanterre.

Au 31 décembre 2015, la **Communauté d'Agglomération du Mont-Valérien (CAMV)** regroupant Nanterre, Rueil et Suresnes **a été dissoute.**

2 – Que devient le Plan Local d'Urbanisme ?

Le PLU révisé a été approuvé par le Conseil municipal du 15 décembre 2015.

Les éléments concernant le secteur pavillonnaire, que nous avons présentés dans notre bulletin de janvier 2015, n'ont pas été modifiés suite à l'enquête publique de juin 2015.

Que devient le Plan Local d'Urbanisme dans le contexte de la Métropole du Grand Paris (MGP) ? En effet, à partir de 2017, la compétence en matière d'urbanisme reviendra aux Territoires de la MGP.

L'analyse que nous pouvons faire repose sur le délai nécessaire à l'établissement d'un Plan d'Urbanisme de Territoire. Il sera de l'ordre de 3 ans comme c'était le cas dans le passé. Les PLU des communes s'appliqueront donc encore pendant plusieurs années.

Il faut cependant rappeler que la ville comprend un Périmètre d'Intérêt National (PIN), celui de l'EPADESA, qui comprend un tiers du territoire de Nanterre. Pour ce PIN, les grandes lignes de l'aménagement sont définies dans des conventions entre l'Etat et la Ville de Nanterre. Ils concernent le projet Seine-Arche depuis 2000 et le projet des Groues depuis 2015. .

3 – Ouverture de la nouvelle gare Nanterre-Université

La nouvelle gare Nanterre-Université a été mise en service le 17 décembre après 8 ans de travaux. L'ABERPA a régulièrement diffusé des informations sur les différentes phases du chantier à partir des données du Comité de suivi. En ce mois de janvier, l'ensemble de la gare est opérationnel. Côté SNCF (Transilien), les escaliers mécaniques ne sont pas encore en service (réfection programmée) et les quais doivent être refaits.

Sur les espaces publics autour de la gare, il reste beaucoup à faire. Les escaliers qui descendront du parvis vers l'université ne seront réalisés qu'au printemps. Leur absence oblige les usagers qui veulent aller de la cité des Provinces Françaises à l'Université à faire un large détour par le viaduc Anatole France. Lors de la dernière visite des chantiers, l'Aberpa a obtenu que la réalisation d'une volée d'escaliers soit accélérée. La nouvelle gare préfigure le nouveau Cœur de quartier qui sera construit autour et qui s'avère très dense.

4 – Réunions du Collectif Vélo Nanterre

L'ABERPA participe à un petit groupe de travail, le "Collectif Vélo Nanterre" pour proposer des améliorations sur le réseau cyclable de Nanterre.

Le Collectif a été reçu par le Conseil départemental le 9 décembre. Des avancées ont été obtenues sur la traversée vélos de la place Mandela, sur le bd Clémenceau (réalisation d'une voie cyclable sur 1 km) et sur la rue Paul-Vaillant-Couturier (réalisation de bandes cyclables dans le haut de cette rue)

Le Collectif, associé au Collectif Vélo Défense, a aussi été reçu par l'EPADESA le 10 décembre. Pour la 1^{ère} fois, il nous a été présenté un plan général des voies cyclables existantes et futures dans le périmètre de l'Etablissement public. Nous avons demandé et obtenu qu'il nous soit diffusé prochainement pour servir de document de référence à nos échanges. Une nouvelle réunion sera programmée au 1^{er} semestre 2016

Sur les propositions faites à la ville de Nanterre, nous n'avons à ce jour que très peu de résultats.

5 – Réunion du conseil de quartier Université

Lors du conseil de quartier Université du 17 novembre, il a été fait un point sur le développement de l'offre de mobilité sur Nanterre et les quartiers du Centre et de l'Université :

- adjonction lignes de bus et modifications des trajets sur 163, 259, 276, 304, 367, noctilien N53 (modifications entre mai et septembre 2016). Consulter les nouvelles lignes sur le site de la ville en rubrique "Quartier Université"

- création d'une station VELIGO (parc vélos sécurisé) à Nanterre-Université au **1er semestre 2016**.

6 – Réunions du conseil de quartier Centre

L'ABERPA a plusieurs fois relancé les élus du quartier pour que se réunisse le collectif du Conseil de quartier Centre. Les 2 premières réunions se sont enfin tenues les 14 octobre et 9 décembre. Il a été convenu le principe de 2 réunions du collectif entre chaque conseil de quartier ce qui était aussi une demande de l'Aberpa.

Le 14 octobre puis en Conseil de quartier le 18 novembre, la ville nous a fait part du projet d'agrandissement du parc des Anciennes-Mairies. La première phase consistera à démolir la maison André Davergne située à côté de la villa des Tourelles.

La destruction de ce bâtiment communal particulièrement énergivore commencera fin janvier pour une durée de 2 mois. Pour des raisons de sécurité, **l'aire de jeux attenante à la maison André Davergne sera fermée pendant toute la durée de l'opération.**

Dans les phases suivantes, l'aire de jeux sera agrandie, la salle de réunion en préfabriquée au fond du parc sera démolie et les serres municipales déménageront au Petit Nanterre. Tous ces espaces libérés permettront l'agrandissement du parc.

Lors de la réunion du collectif du 9 décembre, les points suivants ont été proposés pour l'ordre du jour du prochain conseil de quartier (mercredi 17 février) :

- Installation de vidéo protection auprès des gares dont celle de Nanterre-ville
- Mises en place de nouveaux panneaux d'informations municipales
- Préparation des Assises de la ville

Cet ordre du jour doit être confirmé par le bureau municipal.

7 – Travaux sur les réseaux électriques et gaz dans le secteur pavillonnaire

Nous avons renouvelé notre demande auprès de la ville, pour être informé du programme de renouvellement des canalisations de GAZ. En effet, des travaux sur le réseau gaz ont été réalisés en novembre et décembre rue Mozart, sans être annoncés sur le site de la ville. Si toutes les rues du secteur pavillonnaire doivent être concernées, il y a des raisons de s'inquiéter, les trottoirs des rues Alexandre Dumas et Berthelot venant juste d'être refaits.

La même question a été posée sur le programme d'enfouissement des réseaux électriques sur le secteur pavillonnaire après la réalisation des travaux rue Barbet d'octobre 2015 à janvier 2016 (il faut noter que la chaussée et les trottoirs avaient été refaits récemment).

Ces demandes ont été rappelées lors de la réunion du Collectif Centre du 9 décembre.

BULLETIN DE L'ABERPA N° 90

Sommaire

- 1 – Pique-nique des 25 ans de l'ABERPA
- 2 – Le projet de la place Foch refait surface
- 3 – Fin de l'EPADESA : l'Etat se désengage de La Défense et de Seine-Arche
- 4 – Projet urbain sur le site des Papeteries de la Seine
- 5 – Démarche artistique « Cœur de chantier »
- 6 – Modification des lignes de bus
- 7 – Travaux sur les réseaux électriques et gaz dans le secteur pavillonnaire

1 – Pique-nique des 25 ans de l'ABERPA

Pour marquer les 25 ans de l'ABERPA, l'association organise un pique-nique, le **vendredi 24 juin**. Il aura lieu rue Alexandre Dumas (qui sera fermée à la circulation) **à partir de 19 h**.

Pour l'organisation, nous ferons appel aux riverains de la rue Alexandre Dumas pour apporter des tables et des chaises car nous n'avons pas de prêt de matériel attendu de la ville.

Nous proposerons un repas partagé entre participants, complété par un apéritif offert par l'association.

2 – Le projet de la place Foch refait surface

Le projet d'aménagement de la place Foch et de la place du marché avait fait l'objet d'une concertation en 2011 avec des habitants de Nanterre tirés au sort. Près de 70 personnes s'étaient impliquées mais le projet avait été reporté suite à un manque de financement.

La ville de Nanterre reprend cette concertation en organisant un conseil de quartier extraordinaire réunissant les quartiers du Centre et du Vieux Pont-Sainte Geneviève.

Ce conseil se tiendra **le lundi 20 juin à 20 h à l'Agora**.

Une réunion du Collectif d'Animation du conseil de quartier, auquel participe l'Aberpa, se réunira le mercredi 8 juin. A cette occasion, un premier échange aura lieu à partir du support prévu pour présenter la genèse du projet, le scénario de synthèse tel qu'il avait été arrêté en juillet 2011, et les évolutions actuelles.

3 – Fin de l'EPADESA : l'Etat se désengage de La Défense et de Seine-Arche

L'Etat se désengage de La Défense et de Seine-Arche. A partir du 1er janvier 2017, il appartiendra aux seules collectivités locales, les communes concernées (Courbevoie, Puteaux, Nanterre), Paris Métropole, la région et le département, de décider des grands projets pour le quartier d'affaires et d'en dégager les financements.

L'EPADESA et DEFAC TO vont disparaître au profit d'une seule structure, un établissement public local.

Nous sommes plutôt inquiets de la situation créée, notamment sur les projets en cours.

Nous craignons aussi une entente difficile entre les collectivités territoriales qui vont gérer : la région, le département, Courbevoie, Puteaux et Nanterre qui pèsera peu dans le futur Etablissement Public Local.

Nous serons attentifs à la mise en place des nouvelles structures et à l'implication des représentants associatifs dans ces structures.

4 – Projet urbain sur le site des Papeteries de la Seine

Une réunion publique s'est tenue le jeudi 26 mai au collège République pour présenter le projet prévu sur le site des Papeteries de la Seine qui comprendrait :

- la création d'un campus tertiaire contribuant à qualifier le site et dont la spécificité est d'être une construction majoritairement en bois
- des locaux destinés à d'autres activités : PME, laboratoires High-Tech, sites de co-working, services aux entreprises
- une plateforme logistique multimodale identifiée au PLU et sur le SDRIF, s'inscrivant dans le schéma de logistique urbaine étudié par les six villes environnant la Défense.
- une liaison vers la Seine dans la continuité de la rue Anatole France, à travers un mail qui s'élargit vers le fleuve pour permettre une extension du Parc du Chemin de l'Ile.

La concertation s'est engagée en mai 2016, en vue de la création d'une future Zone d'Aménagement Concertée. Dans le cadre des études complémentaires à mener, comprenant notamment une étude d'impact, il s'agit aujourd'hui de définir des réponses adaptées et innovantes aux contraintes du site.

Devront plus particulièrement être prises en compte les problématiques, liées à la pollution sonore et de l'air puisque ce site est particulièrement impacté par ces nuisances.

Une présentation du projet est sur le site de la ville : <http://www.nanterre.fr/1950-les-papeteries-de-la-seine.htm>
Il est annoncé pour ce projet une réalisation est assez proche : 2017 – 2022.

5 – Démarche artistique « Cœur de chantier »

Dans le cadre du projet Cœur de quartier, une démarche artistique a été engagée en 2016. C'est un projet participatif qui a impliqué plusieurs centaines d'enfants et d'adultes du quartier Université.

Après un travail préparatoire, des ateliers "in situ" se sont déroulés sur le chantier du 9 au 13 mai devant le mur sud du RER A, côté cité Berthelot. Une journée "portes ouvertes" a été organisée le samedi 14 mai pour permettre aux parents des enfants impliqués dans la démarche de découvrir l'œuvre réalisée. Près de 600 personnes y ont participé.

L'œuvre collective et le travail des enfants sont toujours visibles depuis le bd Guémiah (bd situé derrière la gendarmerie entre la passerelle Mansart et le bd des Provinces Françaises).

Le mur nord fait l'objet d'un autre projet par un groupe d'artistes désignés : 100 PRESSION

Une restitution de l'ensemble de la démarche artistique est prévue le **samedi 1^{er} octobre** à l'occasion de la Nuit blanche. Elle se déroulera sur le chantier avec des projections sur la participation (photos et vidéos) et un moment festif et musical.

6 – Modification des lignes de bus

La mise en place des modifications des lignes de bus a pris du retard.

Cependant, il est confirmé que les lignes 258, 259, 163, 358, 304 et 276 vont connaître des évolutions au cours de l'année 2016.

Concernant les lignes 258, 259 et 163, la mise en service des évolutions est prévue au **1^{er} septembre 2016** : passage en articulés de la ligne 258, création d'un bus 259 (avec terminus provisoire à Nanterre-Préfecture) et limitation de la ligne 163 à Nanterre-Préfecture.

Le bus 259 sera prolongé jusqu'à la rue Anatole France à la fin de l'année 2016.

Pour le bus 163, il y aura les changements suivants :

- le bus 163 sera remplacé par le bus 259 de Rueil à Nanterre-Préfecture
- la correspondance avec le bus 163 se fera à Nanterre-Préfecture

Le bus 304 changera d'itinéraire à partir du siège du conseil départemental, il passera par le parvis de la gare Nanterre-Université (correspondance directe avec le réseau RATP et SNCF) puis empruntera la rue Anatole France et l'avenue de la République. Les changements sur le bus 304 sont prévus en fin d'année 2016. Ils sont conditionnés par la réalisation d'un tourne-à-gauche sur le bd des 'Provinces Françaises pour faciliter le passage des bus vers le parvis de la gare.

7 – Travaux sur les réseaux électriques et eau dans le secteur pavillonnaire

Suite à la demande de l'Aberpa pour être informé sur les programmes d'amélioration des réseaux, la réunion du Collectif d'animation du 8 juin fera le point sur les prochains travaux d'enfouissement ainsi que sur le programme ordinaire de travaux.

Des travaux lourds sur les réseaux d'eau et d'assainissement sont déjà engagés rue Rigault, rue Pascal et rue Ravel.

L'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications est annoncé rue Gounod et rue Mozart. L'Aberpa diffusera les plannings de travaux si les dates nous seront communiquées le 8 juin.

BULLETIN DE L'ABERPA N° 91

Sommaire

- 1 – Décès d'André LUCAS, secrétaire de l'association
- 2 – Conseil de quartier du Centre, mardi 22 novembre à 20 h
- 3 – Concertation publique sur le prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil
- 4 – Ouverture du nouveau Centre Social et Culturel La Traverse
- 5 – Clôture de la démarche artistique sur Cœur de quartier avec l'AKRYLONUMERIK
- 6 – Ouverture de MEDIPOLE, bd des Provinces Françaises
- 7 – Modification des lignes de bus 304 et 276
- 8 – Ouverture d'un parking vélo sécurisé VELIGO près de la gare Nanterre-Université
- 9 – Quinzaine des auteurs de la Société d'Histoire de Nanterre du 15 novembre au 2 décembre
- 10 – Nouveau bâtiment en 2020 pour la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

1 – Décès d'André LUCAS, secrétaire de l'association

Nous vous faisons part du décès d'André Lucas, âgé de 72 ans, suite à une longue maladie contre laquelle il a lutté avec l'énergie que nous lui connaissons.

André avait adhéré à l'association dès sa création en 1991 et il en était le secrétaire depuis 2003.

Il a aussi été très impliqué dans la vie sportive de Nanterre, notamment dans la section football de l'ESN.

2 – Conseil de quartier Centre, mardi 22 novembre à 20 h

La prochaine réunion du conseil de quartier Centre aura lieu le **mardi 22 novembre à 20 h** à l'AGORA, 20 rue de Stalingrad.

Ordre du jour :

- Point d'étape sur les projets de requalification des îlots du carrefour Thorez / Stalingrad (avec le Monoprix et le cabinet de médecins)
- Présentation du programme Nanterre Habitat Plus
- Information sur la concertation relative au prolongement du Tramway T1 depuis Colombes jusqu'à Nanterre et Rueil

3 – Concertation publique sur le prolongement tramway T1 du 7 novembre 2016 au 2 janvier 2017

La concertation publique sur le prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil, se déroule du **7 novembre 2016 au 2 janvier 2017**.

Le projet prévoit de prolonger le tramway T1 depuis Colombes jusqu'à Nanterre et Rueil, soit 15 stations supplémentaires sur un parcours de 7,5 km. Sur Nanterre, il passera notamment avenue de la République, rue Anatole France, devant la gare Nanterre-Université, bd Soufflot, avenue Joliot-Curie, place de La Boule. Il aura pour terminus, le stade du Parc à Rueil, au niveau du château de la Malmaison.

Les aménagements cyclables sur le parcours ont une grande importance dans le projet.

Rendez-vous :

- **Le lundi 21 novembre à 19 h 30** : réunion publique au collège République, 152 bd de la République. Cette réunion portera plus particulièrement sur les secteurs du Petit-Nanterre et de l'Université.
- **Le mardi 29 novembre de 12 h 30 à 14 h 30** : rencontre avec l'équipe projet, place de La Boule.
- **Le lundi 5 décembre à 19 h 30** : réunion publique à l'école Abdelmalek-Sayad, 56 rue A. Sayad (près de la rue de la Croix). Cette réunion portera plus particulièrement sur les secteurs Préfecture, Joliot-Curie et La Boule.

Toutes les informations sont données sur le site : <http://nanterre-rueil.tram1.fr/>

4 – Ouverture du nouveau Centre Social et Culturel La Traverse

Le vendredi 30 septembre a eu lieu l'inauguration de l'équipement mutualisé de quartier Terrasse 9, comprenant les nouveaux locaux du Centre Social et Culturel La Traverse. L'équipement est situé au 68 boulevard des Provinces Françaises, face au bâtiment du Conseil départemental.

Le CSC La Traverse est maintenant très proche de notre secteur. Au-delà de ses activités sociales et de son programme culturel, c'est avant tout un lieu de rencontre. Venez le découvrir ainsi que son équipe d'animation.

La salle de quartier attenante est aussi une salle très fonctionnelle et claire avec un espace cuisine. Elle est ouverte aux associations qui peuvent faire une demande de prêt auprès du service de la vie associative de la Mairie.

5 – Clôture de la démarche artistique sur Cœur de quartier avec l'AKYLONUMERIC

Un évènement a eu lieu le samedi 1er octobre : l'AKYLONUMERIC. Il s'est déroulé sur la base chantier de la gare Nanterre-Université.

Ce spectacle avec vidéo et musique a marqué la conclusion de la démarche artistique sur Cœur de quartier qui s'est déroulé au printemps avec la réalisation de fresques sur les murs du RER et sur les piles du viaduc. Cette démarche a mobilisé près de 700 enfants des quartiers autour de la gare dont l'école Balzac et le collège Victor Hugo.

Vous pouvez visualiser une vidéo de l'évènement sur le site : <http://cultiverlaville.wixsite.com/coeurdechancier>

6 – Ouverture de MEDIPOLE, bd des Provinces Françaises

Depuis le 3 novembre, un centre médical privé est ouvert boulevard des Provinces Françaises, face au supermarché Casino.

Il regroupe de nombreux médecins et services médicaux : médecine générale, radio/IRM, dentistes, cardiologue, infirmières, ophtalmologue, chirurgie orthopédique, gynécologie, obstétrique, psychologue, sage-femme, acupunctrice, kiné.

7 – Modification des lignes de bus 304 et 276

- Le bus 304 changera d'itinéraire le 3 janvier 2017 : il empruntera alors l'esplanade Patrice Chéreau devant la gare Nanterre-Université, la rue Anatole France puis l'avenue de la République pour rejoindre Gennevilliers. Le bus 304 aura alors l'itinéraire du futur tramway T1.

- Le bus 276 (La Défense-Les Courtilles existant mais passant par l'A14 et l'A86) passera à partir du 3 janvier 2017, en surface par le bd du 17 octobre 1961, le bd des Provinces Françaises avec un arrêt devant le supermarché Casino, la RD914, la rue Noël Pons avant de rejoindre Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles

8 – Ouverture d'un parking vélo sécurisé VELIGO à la gare Nanterre-Université

Depuis le 20 septembre, un parking vélo sécurisé VELIGO est ouvert près de la gare Nanterre-Université. Il est situé au 143 cours Nicole Dreyfus, côté Université et peut accueillir jusqu'à 100 places.

Véligo est un service de stationnement réservé aux vélos (bicyclettes et vélos à assistance électrique), abrité et sécurisé. La consigne est accessible avec ou sans le passe NAVIGO.

Infos pratiques

- 100 places disponibles - Ouvert de 5h à 1h30, 7/7 jours - Abonnement annuel de 20 €
- Accessible avec ou sans passe Navigo. Les personnes sans carte Navigo achèteront une carte à 5 €.,
- 10 places pour recharger son vélo électrique.
- Une pompe pour gonfler ses pneus

Le prochain parking VELIGO sera aménagé à la gare de Nanterre-Ville. Les dates de réalisation ne sont pas encore connues mais il sera construit dans le cadre de la rénovation à venir de la gare RER

9 – Quinzaine des auteurs de la Société d'Histoire de Nanterre du 15 nov. au 2 déc.

La Société d'Histoire invite le public à rencontrer, de façon thématique, les nombreux auteurs qui, au fil du temps, ont écrit sur l'histoire locale. Rencontres et échanges, ventes et dédicaces, avec une trentaine d'auteurs, à l'Office de tourisme de Nanterre, du **15 novembre au 2 décembre 2016**.

Les quatorze soirées sur quatorze thèmes différents sont détaillées sur le site : <http://www.ot-nanterre.fr/> .

10 – Nouveau bâtiment pour la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

Le journal de la BDIC de septembre 2016 présente le nouveau bâtiment de la BDIC et les ambitions associées. Ce bâtiment sera situé sur le cours Nicole Dreyfus entre la gare Nanterre-Université, l'Université et la cité Anatole France.

Il comprendra une salle de lecture, des salles d'exposition et accueillera le musée de la BDIC qui est actuellement à l'Hôtel des Invalides.

L'ouverture est prévue en 2020.

Le projet complet est décrit sur le site : <http://www.bdic.fr/>

Information sur l'Université : en décembre, l'Université prendra le nom de : Université Paris Nanterre

BULLETIN DE L'ABERPA N° 92

Sommaire

- 1 – Assemblée générale de l'Aberpa du 15 mars
- 2 – Information sur le secteur Berthelot/Pascal
- 3 – Information sur le projet Seine-Arche
- 4 – Projet sur le site de la Papeterie de la Seine – Enquête publique
- 5 – Renouvellement des cotisations pour la période 2017-2018

1 – Assemblée générale de l'Aberpa du 15 mars

1.1 – Compte-rendu d'activité 2015-2016

Sur les quartiers Centre et Université, l'ABERPA participe régulièrement aux réunions des collectifs d'animation et aux réunions plénières des 2 conseils de quartier. Dans ces instances de travail, nous abordons les problèmes sur les 2 quartiers et sur les aménagements locaux.

- Nous avons continué à questionner la ville sur les travaux **d'enfouissement des réseaux** dans les rues du secteur : relances sur la fin des travaux rue Barbet, questions sur les travaux programmés rue Gounod et rue Mozart.
- Nous avons formulé des demandes de renouvellement des arbres du secteur : rue Berthelot et rue Ravel et une demande de précision sur le préfabriqué installé devant le gymnase Victor Hugo.
- Avec plusieurs habitants du secteur, nous nous sommes impliqués dans les **réflexions sur l'avenir du site de Natalys** (bâtiment historique et aménagement du secteur).

Le projet qui verra le jour en 2017 est un centre dédié à la transition alimentaire. Le bâtiment rénové doit ouvrir en juin 2017.

- A l'échelle de la ville, **l'ABERPA participe à la commission locale Aménagement – Transports (ex CEMA)** (6 réunions en 2015-2016). Cette commission se réunit 3 à 4 fois par an et aborde les sujets majeurs sur l'aménagement de la ville. L'ABERPA y intervient régulièrement par des demandes d'informations et par des propositions.
- **L'ABERPA suit le projet de reconversion du site de la Papeterie de la Seine.** Elle a participé aux réunions de concertation en 2016 et s'est inscrite aux ateliers qui se tiennent dans le cadre d'une Evaluation d'Impact en Santé du futur projet.
- Nous participons régulièrement au **Comité de suivi des chantiers du quartier Université** (7 réunions en 2015-2016). Cette instance, créée en 2007 suite à une proposition de notre association, remplit son rôle d'information et constitue un canal pour faire remonter les problèmes liés aux chantiers Seine-Arche.
- L'ABERPA continue à s'impliquer dans le suivi des aménagements du quartier Université. Nous participons activement à l'animation d'un **groupe de travail "Aménagements et vie de quartier"** créé sous l'égide du Centre Social et Culturel La Traverse. Dans ce cadre, le président de l'ABERPA anime un **Comité de suivi des travaux** pour le projet de renouvellement urbain du quartier Université.
- L'ABERPA participe à un petit groupe de travail avec des personnes de Naturellement Nanterre et du collectif du quartier Centre pour proposer des améliorations sur le **réseau cyclable de Nanterre**. Des propositions ont été adressées au Maire de Nanterre. Le groupe de travail qui a pris le nom de "Collectif Vélo Nanterre", a réalisé un diagnostic et a proposé des améliorations sur le réseau cyclable de Nanterre.

Le Collectif se réunit, une fois par an, avec les services de la ville et ceux du Conseil départemental en charge du réseau cyclable.

- Plusieurs membres du bureau ont été ou sont encore impliqués dans les **activités de la Société d'Histoire de Nanterre** : André Lucas a fourni de nombreux documents, Violette Prigent, des informations sur l'activité de la Papeterie de la Seine. Michel Mathys prépare un bulletin de la SHN sur le « quartier historique de La Folie ». Tous les bulletins de l'ABERPA sont maintenant consultables sur le site de la Société d'Histoire de Nanterre

- Pour ses 25 ans, l'ABERPA a organisé **un pique-nique le 24 juin 2016** avec la participation d'environ 70 personnes. De nombreux échanges ont alimenté la soirée.

Dans ses activités, l'ABERPA poursuit l'organisation de séances de **yoga**, une fois par semaine le jeudi matin

1.2 – Renouvellement du conseil d'administration et du bureau

Nouveau conseil d'administration (CA) et responsabilité au bureau : Michel MATHYS (président), Violette PRIGENT (trésorière), Sylvie BRASSENS (secrétaire) ; Henri JOUBIN (membre).

L'association souhaite élargir son CA au cours de l'année 2017.

2 – Informations sur le secteur Berthelot/Pascal

Il y a quelques années, le Conseil départemental avait ouvert une classe relais rue Berthelot (devant le gymnase) pour des collégiens exclus d'établissements de Nanterre.

Cette classe a fonctionné pendant quelques années seulement et n'était plus utilisée depuis 4-5 ans.

Suite à un questionnement de l'ABERPA, la ville a répondu que le collège et le conseil départemental (gestionnaire du terrain) avaient convenu que le terrain soit rendu à la ville après remise en état (ce qui inclut notamment l'enlèvement de la structure).

Nous avons peu d'informations sur le quartier du Centre car depuis 2014, les réunions du collectif d'animation et du conseil de quartier ne sont pas assez fréquentes (dernière réunion : 22 nov.). Nous avons renouvelé nos demandes de réunion du collectif le 6 février et le 21 mars.

3 – Information sur le projet Seine-Arche

3.1 – Ouverture de la liaison entre les Terrasses et La Défense

Dans le cadre du projet Seine-Arche, l'Epadesa a ouvert, le mardi 7 mars, l'accès piétons à La Défense par la promenade des Jardins de l'Arche depuis les Terrasses de Nanterre.

Information complète sur : <http://defense-92.fr/amenagement-urbain/passer-de-defense-a-nanterre-promenade-jardins-de-larche-cest-desormais-possible-51007>

3.2 - Evolution de la gouvernance de l'EPADESA

La nouvelle structure qui sera issue de la fusion des deux établissements de La Défense, Defacto et l'Epadesa va s'installer dans l'ensemble Cœur Défense.

Cependant, l'Epadesa souhaite conserver un "pied à terre" pour ses équipes qui travaillent sur le secteur Seine-Arche dans son immeuble Via Verde de Nanterre qui abrite son siège depuis 2012.

Plus d'infos sur :

<http://defense-92.fr/defacto/nouvel-etablissement-issu-de-fusion-de-defacto-de-lepadesa-ira-coeur-defense-51014>

4 – Projet sur le site de la Papeterie de la Seine

Le projet prévu sur le site de la Papeterie de la Seine, présenté en 2016, comprendrait :

- la création d'un campus tertiaire contribuant à qualifier le site et dont la spécificité est d'être une construction majoritairement en bois
- des locaux destinés à d'autres activités : PME, laboratoires High-Tech, sites de co-working, services aux entreprises
- une plateforme logistique multimodale identifiée au PLU et sur le SDRIF, s'inscrivant dans le schéma de logistique urbaine étudié par les six villes environnant la Défense
- une liaison vers la Seine dans la continuité de la rue Anatole France, à travers un mail qui s'élargit vers le fleuve pour permettre une extension du Parc du Chemin de l'Île.

La réalisation de ce projet nécessite une modification du PLU car le site avait uniquement une vocation industrielle.

L'enquête publique se déroule actuellement jusqu'au 6 avril 2017. Le dossier est consultable à la Direction de l'aménagement et du développement (12^{ème} étage de la tour A, 130, rue du 8-mai-1945, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h; jeudi de 13h30 à 17h30).

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la ville et les observations envoyées au commissaire-enquêteur à : Enquete-publique-papeteries@mairie-nanterre.fr

5 – Renouvellement des cotisations pour la période 2017/2018

Pour suivre les dossiers et poursuivre, dans la durée, son action d'alertes et de propositions auprès des différents groupes de travail et instances décisionnelles, l'Aberpa a besoin de votre soutien. Pour notre association, qui ne dispose d'aucune subvention, la cotisation est la seule ressource dont nous disposons.

Cette cotisation permet essentiellement d'assurer le tirage du "**Bulletin de l'Aberpa**" pour votre information régulière sur les projets d'aménagement et sur nos actions locales.

Si vous ne souhaitez pas devenir "**membre de l'Aberpa**", vous pouvez soutenir l'association par un versement sous la forme d'un don (soutien pour poursuivre la diffusion du bulletin de l'Aberpa)

Montant de la cotisation fixé par le Bureau : 10 € pour les 2 années 2017- 2018

Vous pouvez toutefois faire un versement d'un montant supérieur pour aider l'association.

Si vous souhaitez recevoir des informations par e-mail, compléter la partie correspondante.

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA, renouveler mon adhésion (10 euros - ou plus - pour les 2 années 2017 et 2018)
Je souhaite aider l'association sans adhérer (montant libre)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail

BULLETIN DE L'ABERPA N° 93

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Point sur le site du Dr Pierre (ex-Natalys)
- 3 – Ouverture du parc Hoche
- 4 – Le Toit de la Grande Arche est de nouveau ouvert
- 5 – Atelier des Groues et futur quartier

1 – Informations sur le quartier Centre

1.1 – Balade urbaine du 20 mai sur le quartier Centre

Lors d'une balade urbaine organisée le 20 mai dans le quartier Centre, la ville de Nanterre a apporté les informations suivantes :

- Futur centre municipal de santé : un projet de reconstruction du centre est prévu rue Lebon à l'emplacement du square et d'un terrain municipal. Quatre équipes d'architectes ont été retenues par la ville. Le choix de l'architecte doit être fait en septembre. L'Aberpa a demandé que les 4 projets en compétition soient présentés aux habitants de Nanterre avant le choix du jury.
Le centre actuel, dont le pavillon ne présente pas un grand aspect architectural bien qu'ancien, sera démoli et la surface libérée permettra un agrandissement du parc des Anciennes-Mairies.
- Projet urbain de la place Foch (place du marché). Le projet est repoussé dans le prochain mandat municipal donc après 2020. Nous sommes plutôt satisfaits de ce report car le projet se traduira par une densification de ce secteur.
- Sur le carrefour Maurice Thorez/Stalingrad, une solution semble avoir été trouvée pour la relocalisation du cabinet médical. Celui-ci pourrait occuper, de façon définitive, le n°72 de la rue Maurice Thorez (bâtiment inoccupé en briques rouges juste à côté). A l'emplacement actuel du cabinet médical (angle Thorez/Stalingrad) sera construit un immeuble de logements. Pour la reconstruction de l'îlot du magasin Monoprix, aucune évolution n'est constatée et le projet semble reporté.

1.2 – Renouvellement des attache-vélos dans le quartier Centre

Lors d'une réunion entre le Collectif Vélo Nanterre et la ville, il a été annoncé le remplacement des attache-vélos dans le Centre par des modèles plus classiques (arceaux). Leur nombre doit augmenter notamment place du marché, devant la maison de la musique et des arceaux seront posés devant la gare Nanterre-ville.

1.3 – Aménagement du secteur Lénine-Poincaré : lancement d'une concertation préalable

Une opération de construction d'une vingtaine de logements et de deux locaux d'activités est envisagée à l'angle de la rue Raymond Poincaré et de l'avenue Lénine.

Le dossier de présentation et un registre dédié aux observations des habitants sont actuellement mis à disposition à la direction de l'aménagement et du développement de la Mairie - Tour A – 130, rue du 8 mai 1945. Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30

Plus d'informations sur : <http://www.nanterre.fr/actualite/2569/57-actualite.htm>

1.4 – Trottoirs de la rue Barbet

Suite à une relance de l'Aberpa, les trous subsistants sur les trottoirs de la rue Barbet après l'enlèvement des poteaux électriques ont enfin été recouverts d'enrobé. Il reste cependant une objection : le revêtement est de mauvaise qualité car irrégulier et non damé.

2 – Point sur le site du Dr Pierre (ex-Natalys)

Le projet du site du pavillon du Dr Pierre (ex-Natalys) a été rebaptisé « Le Château - Etic à Nanterre ». Le lieu fédérera une communauté d'initiatives dédiées à l'alimentation durable autour d'une ferme urbaine en permaculture, d'un incubateur de start-ups, de cuisines partagées, d'un *food court* et d'événements (rencontres avec les producteurs, débats, projections...) ouvert à tous, géré par la start up Foodentropie. Le projet sera complété par un jardin thérapeutique confié à l'association Endat qui propose des programmes personnalisés aux personnes souffrant de diabète, d'anorexie ou de boulimie.

La rénovation du bâtiment historique se termine et le lieu devrait ouvrir en juillet.

3 – Ouverture du parc Hoche

Le nouveau parc Hoche, sur la couverture de l'A86, est ouvert depuis le 13 mai. Le parc est un espace public récréatif et paysager favorable aux liaisons inter quartiers (entre les secteurs Rouget de Lisle et Hoche) et à la pratique d'activités ludiques et sportives. Cet espace propose différents types d'équipements : skate parc, terrains de boules, piste circulaire, espace de jeux pour enfants, tables de ping-pong, grands espaces herbeux.

Les habitants du secteur et au-delà se sont déjà bien appropriés ce parc.

4 – Le Toit de la Grande Arche est de nouveau ouvert

Le Toit de la Grande Arche est de nouveau ouvert.

Article sur : <http://defense-92.fr/tourisme/apres-sept-ans-de-fermeture-le-toit-de-la-grande-arche-retrouve-ses-touristes-52099>

L'entrée est un peu chère : 15 euros (12 euros pour les groupes ou les + de 65 ans)

Mais l'aménagement du toit est intéressant avec un point de vue côté Nanterre maintenant.

Le toit comprend aussi un espace d'exposition consacré au photo journalisme. La première exposition est confiée à Stéphanie Sinclair, photojournaliste américaine qui lutte depuis plus de 10 ans contre les mariages forcés dans le monde. L'entrée pour cette exposition est de 4 euros.

5 – Atelier des Groues et concertation sur le futur quartier

Dans le cadre du projet urbain du site des Groues, l'EPADESA a mis en place un Atelier de réflexion. Michel Mathys participe à cet atelier en tant qu'habitant mais en mettant à profit l'expérience de l'Aberpa sur le suivi des projets d'aménagement et la concertation associée.

La motivation pour intervenir dans ce projet est que le futur quartier des Groues compte actuellement peu d'habitants. Dans les réflexions sur l'aménagement, il semble donc utile de donner le regard et le point de vue « habitant ».

L'atelier des Groues représente une démarche originale avec des réflexions très en amont des projets. Les membres de l'atelier sont très divers : habitants de Nanterre et de Courbevoie, représentants de PME, commerçants. Ses membres sont assidus aux réunions ce qui contribue à un travail constructif.

L'atelier a examiné les projets qui étaient en concurrence pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) PREFIGURER. Il a pu apporter un avis qui se retrouve dans le choix des équipes retenues.

La même démarche est en cours pour l'AMI CONSTRUIRE qui fera l'objet de plusieurs rendez-vous entre le 29 juin et fin septembre :

- Vendredi 30 juin à 19 h : présentation de l'AMI PREFIGURER et de l'AMI CONSTRUIRE pour le pôle gare RER E et Réseau Grand Paris
- Samedi 1^{er} juillet de 10 h à 12 h : visite guidée des Groues avec un focus sur les 3 projets de l'AMI PREFIGURER suivi d'un temps d'échanges sur place
- Jeudi 6 juillet à 18 h 45 – Salle de quartier des Terrasses – bd des Bouvets : présentation des lots Hanriot (lots de logements de part et d'autre de la rue Hanriot)
- Samedi 2 septembre : nouveau temps d'échanges avec les porteurs de projets des lots Hanriot sur le terrain de « Yes We Camp », rue de La Garenne.
- Fin septembre : réunion publique pour restituer la démarche de concertation.

Le 1^{er} site retenu pour l'AMI PREFIGURER commencera son installation en juillet 2017. Ce site a été attribué à « Yes We Camp » qui prévoit une programmation légère ouverte au public et un atelier de concertation dans la maison du projet qui aura été nouvellement installée.

BULLETIN DE L'ABERPA N° 94

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Ouverture du Château de Nanterre
- 3 – Information sur le quartier Université
- 4 – Projet EOLE – Prolongement RER E
- 5 – Site des Groues – Installation de Yes We Camp et projet "Appel d'Air"
- 6 – Exposition "Zone B – Nanterre et La Défense" de 1950 à 1980

1 – Informations sur le quartier Centre

1.1 – Visite du quartier Centre du 21 octobre

Lors de la visite organisée dans le quartier Centre le 21 octobre, dans le cadre du bilan à mi-mandat, la ville de Nanterre a apporté les informations suivantes :

- Réaménagement de la gare Nanterre-ville : des études sont engagées par la RATP pour la modernisation de la gare (calendrier non défini mais travaux avant 2024). En accompagnement, la ville prévoit de réaménager l'espace public, de favoriser l'accès piéton (en élargissant les trottoirs) ainsi que l'accès en vélo (installation d'une station Vélib et d'un abri sécurisé Véligo) et de repenser la desserte par bus.
- Evolution du Parc des Anciennes-Mairies : l'agrandissement du parc a débuté avec la démolition de la maison Davergne. Il se poursuivra avec le déplacement sur le square Lebon du centre de santé municipal dont les bâtiments seront démolis (excepté l'immeuble en brique rouge en bordure de la rue Maurice Thorez).
- Pour la reconstruction du centre de santé municipal, un architecte doit être retenu fin novembre. Le début des travaux est prévu en janvier 2019 pour une livraison du bâtiment en septembre 2021.
- Sur le carrefour Maurice Thorez/Stalingrad, une solution semble avoir été trouvée pour la relocalisation du cabinet médical. Celui-ci pourrait occuper, de façon définitive, le n°72 de la rue Maurice Thorez (bâtiment inoccupé en briques rouges juste à côté). A l'emplacement actuel du cabinet médical (angle Thorez/Stalingrad) sera construit un immeuble de logements. Pour la reconstruction de l'îlot du magasin Monoprix, aucune solution n'a encore été trouvée avec l'enseigne.
- Projet urbain de la place Foch (place du marché). Le projet est repoussé dans le prochain mandat municipal donc après 2020.

1.2 – Remplacement de l'éclairage public rue Berthelot

La ville de Nanterre annonce des travaux sur le réseau d'éclairage public, dans plusieurs rues de la ville. Ces travaux consistent à installer de nouveaux luminaires, équipés d'ampoules LED.

Pour notre secteur, la rue concernée est la rue Marcelin Berthelot. Les travaux étaient annoncés entre le 16/10 et le 3/11/2017. A la date du bulletin, ils n'étaient pas commencés.

1.3 – Nouvelle cheffe de projet du quartier Centre

Kawtar HATIFA est la nouvelle cheffe de projet des quartiers Centre et Vieux-Pont / Sainte-Geneviève. Elle remplace Henri FALLOT qui a rejoint un autre service.

2 – Ouverture du Château de Nanterre (Usine du Dr Pierre)

Le projet du site du pavillon du Dr Pierre (ex-Natalys) a été rebaptisé « Le Château - Etic à Nanterre ». Le lieu fédère une communauté d'initiatives dédiées à l'alimentation durable autour d'une ferme urbaine en permaculture, d'un incubateur de start-ups, de cuisines partagées, d'un *food court* et d'événements (rencontres avec les producteurs, débats, projections...) ouvert à tous, géré par la start up Foodentropie. Le projet est complété par un jardin thérapeutique confié à l'association Endat qui propose des programmes personnalisés aux personnes souffrant de diabète, d'anorexie ou de boulimie.

Le Château a été inauguré le 5 octobre 2017

Pour plus d'information, consulter les sites par les "Liens Internet" de NanterreNews : <http://www.nanterrenews.net/>

Ils sont mentionnés dans la rubrique "association de l'économie sociale et solidaire et du développement durable" :

- Le Château Etic à Nanterre - United Kitchens - Foodentropie - Les Madeleines Enracinées -

3 – Informations sur le quartier Université

3.1 – Projet Cœur de quartier – Début des travaux de la phase 2

Les travaux de la phase 2 ont commencé en janvier avec la construction des Terrasses 8 et 7. Elles seront dans la continuité des Terrasses déjà réalisées. Les rez-de-chaussées seront occupés par des restaurants. Les travaux sur l'espace public devant les Terrasses commenceront en janvier 2018 pour s'achever en même temps que les immeubles, début 2019.

Les travaux sur les 5 lots de bureaux et de logements autour de la gare ont tous démarrés avant l'été. Ils s'avèrent impressionnants avec le montage actuel de 8 grues visibles depuis le secteur pavillonnaire. Ils illustrent l'importance de ce nouveau Cœur de quartier mais entraînent aussi des contraintes fortes pendant la durée des chantiers. Ce constat justifie l'engagement d'un membre de l'Aberpa dans le comité de suivi des chantiers de l'Epadesa. Ce comité, mis en place en 2008, continue de se réunir tous les 3 mois. Le projet Cœur de quartier s'est "étoffé" d'un nouveau bâtiment de 55 logements au niveau de la passerelle Mansart. Leur commercialisation est engagée et la construction devrait commencer mi-2018.

3.2 – Avenir des bâtiments de l'ex-Poste Berthelot et de l'îlot Courteline

Suivant une information donnée lors de la visite de quartier du 4 novembre, ces bâtiments pourraient être convertis en locaux accueillant des associations ou des petites entreprises de l'économie sociale et solidaire. Ce dossier est à suivre.

3.3 – Avenir de la Maison Daniel Féry

Lors de la visite de quartier du 4 novembre, le Maire de Nanterre a fait état des réflexions menées sur la Maison Daniel Féry. Alors qu'une rénovation était inscrite dans le programme municipal, une fermeture et une démolition sont maintenant envisagées au prétexte que le fonctionnement de la structure est trop coûteux (sous occupation et dépenses énergétiques importantes).

Cette orientation ignore complètement le caractère historique de la Maison Daniel-Féry en tant que maison des jeunes puis salle de spectacle encore très utilisée en 2017. Une pétition circule actuellement pour demander le maintien de la Maison Daniel-Féry. Ce dossier est aussi à suivre.

4 – Projet EOLE – Prolongement du RER E

Les travaux pour le prolongement du RER ont commencé au printemps : ils concernent la construction d'une nouvelle gare aux Groues, des voies de stationnement pour 10 rames et un centre de maintenance sur l'emplacement de la halle ferroviaire.

Vous trouverez en suivant le lien <http://www.rer-eole.fr/gare/nanterre-la-folie/> :

- la présentation qui a été faite à la réunion publique du 3 octobre sur le projet EOLE à Nanterre
- une vidéo sur les travaux déjà réalisés à fin septembre.

5 – Site des Groues – Installation de Yes We Camp et projet "Appel d'Air"

Sur le site des Groues, un premier projet de préfiguration commence à se mettre en place avec l'arrivée de Yes We Camp. Cette association met en place un projet de pépinière

La première phase engagée est d'accueillir le projet "Appel d'Air" qui accompagne le Grand Paris Express. Il consiste à planter 68 arbres (des paulownias) qui seront replantés à terme devant une gare du Grand Paris. Chaque arbre aura un "parrain habitant" pour suivre son parcours. .

Le projet complet est détaillé sur le site de COAL. Sur Google, faire : "Appel d'air Appel à participation COAL"

Un rendez-vous est donné le 26 novembre pour l'inauguration de la pépinière Appel d'Air sur le terrain de Yes We Camp au 290 rue de la Garenne à Nanterre.

6 – Exposition "Zone B – Nanterre et La Défense" de 1950 à 1980

Après une exposition sur le quartier d'affaire (Zone A), les Archives départementales présentent une 2^{ème} exposition jusqu'au 29 juin 2019, cette fois de la Zone B sur Nanterre entre les années 1950 et 1980. Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 18 h – Entrée libre, par l'allée des Bizis (accès par le bd Emile Zola)

Dans le cadre de cette exposition, trois conférences sont organisées

- La Zone B de Nanterre – mardi 21 novembre 2017 – 18 h.- L'évolution du territoire de la Zone B de La Défense, située sur la commune de Nanterre à travers l'évolution des formes architecturales et urbaines, projetées et réalisées.
- La Zone B de Nanterre - terrain d'expérimentation – mercredi 13 décembre 2017 – 18 h.- La zone B de la Défense, un terrain d'expérimentation, entre projet avorté d'exposition universelle, aménagement de la région parisienne et planification des transports.
- Les bidonvilles de Nanterre – 16 janvier 2018 à 18 h - Histoire des différents bidonvilles de Nanterre, de leurs créations à leurs résorptions, profils des habitants et de leur vie quotidienne.

- -----

BULLETIN DE L'ABERPA N° 95

Sommaire

- 1 – Festival EcoZone – 19 au 25 mai
- 2 – Site des Groues – Jardin d'été jusqu'au 28 juillet
- 3 – Installation stations Velib 2 dans le quartier Centre
- 4 – Budgets participatifs - Quartiers Centre et Université
- 5 – Informations sur le secteur pavillonnaire
- 6 – Démarche artistique pour le projet urbain Nanterre Cœur Université
- 7 – Fête du vélo - Convergence francilienne le dimanche 3 juin
- 8 – Tour Alternatiba – Etape à Nanterre le lundi 4 juin
- 9 – Exposition "Zone B – Nanterre et La Défense" de 1950 à 1980 – Dernières semaines

1 – Festival EcoZone – 19 au 25 mai

EcoZone se déroule cette année du 19 au 25 mai sur le thème "cultivons !". L'édition 2018 sera l'occasion de promouvoir la protection du patrimoine paysager, les lieux de rencontres de jardinage, les programmes de sensibilisation à l'environnement ou les initiatives culturelles en lien avec la nature. EcoZone c'est aussi des ateliers, des spectacles, de la musique, accessibles à tous les publics.

Le programme complet de la semaine est sur le site de la ville : <http://www.nanterre.fr/>

- Grand marché écologique – Samedi 19 mai de 10 h à 19 h

Le point fort de la semaine : la journée du **samedi 19 mai**, de 10h à 19h, dans le parc des Anciennes-Mairies et les rues du centre-ville, piétonnes pour l'occasion.

C'est le rendez-vous habituel de l'EcoZone avec des animations, conseils, vente et ateliers.

- Journée des jardiniers – Mercredi 23 mai de 9 h 30 à 20 h 30 sur le site des Groues

Matin : interventions de Yes we camp et Appel d'Air puis échange « comment et quoi mutualiser ? Capitaliser ? »

12h30-14h : Déjeuner – possibilité de barbecue. Après-midi : 3 visites-ateliers (Yes we camp, Appel d'Air, Foyer Jules Siegfried avec animation de PikPik) puis visite des Groues à 18h. Soirée : Apéro dinatoire et projection et échanges autour du documentaire Bye bye pesticide, en présence du réalisateur Erik Frétel. Bye bye pesticide dévoile les méthodes et techniques de ceux qui ont réussi leur transition pour se débarrasser des produits toxiques et surpassé les difficultés matérielles et humaines des résistances au changement.

- Balade à vélo avec le Collectif Vélo Nanterre – Mercredi 23 mai de 15 h à 17 h

Le Collectif Vélo Nanterre propose une balade découverte des jardins partagés et collectifs de Nanterre.

Départ à 15 h - Rue du 8 mai 1945 en bas de l'Hôtel de Ville.

Arrivée à 17 h sur le site de Vive les Groues, autour d'un verre de l'amitié.

2 – Site des Groues – Jardin d'été jusqu'au 28 juillet

La friche de la rue de la Garenne sort de l'hiver et ré-ouvre au public à partir du 21 avril pour "Jardin d'été", un programme bucolique et familial : pique-niques, barbecues, ateliers de construction et de jardinage, concerts et spectacles en plein air, braderies, bals et même bains de vapeur et bivouacs.

Les mercredis, vendredis, samedis et dimanche de 14h00 à 22h00

Plusieurs temps forts sont prévus pendant l'été

- Du Jeudi 21 au dimanche 24 juin : Fête de la musique et weekend bivouac n° 1

- Samedi 21 et dimanche 22 juillet : Week-end bivouac n°2

- Samedi 28 et dimanche 29 juillet - Week-end "Départ en vacances" : ateliers, animations, concerts

Suivre l'actualité de Vive Les Groues sur le site : <https://yeswecamp.org/?cat=13>.

3 – Installation stations Velib 2 dans le quartier Centre

Les travaux des 2 premières stations Vélib' viennent de commencer :

- en mars dans la rue de Chanzy. La station disposera de 25 bornes et devrait être opérationnelle au mois de mai.

- début avril sur le boulevard du Couchant face à la gare Nanterre-Ville (44 bornes). Mise en service prévue en juin.

D'ici la fin de l'année, 240 bornes Vélib' seront disponibles sur 8 stations : boulevard du Couchant, rue de Chanzy, avenue Pablo Picasso, devant le théâtre des Amandiers, gare Nanterre-Préfecture, parvis de la mairie du Mont-Valérien, gare Nanterre-Université, terrasses de l'Université, place Nelson Mandela, Hôtel de ville, devant le commissariat

Cependant, les difficultés de l'entreprise Smovengo vont certainement retarder les mises en service.

4 – Budgets participatifs - Quartiers Centre et Université

Le conseil municipal de Nanterre a décidé, en 2018, la mise en œuvre de budgets participatifs dans les quartiers. Ainsi, au début de l'année, les habitants ont été invités à soumettre des projets susceptibles d'être financés dans le cadre de ce dispositif. Chaque quartier dispose d'un budget de 50 000 euros.

Les projets proposés ont été présentés aux collectifs d'animation des conseils de quartier pour vérifier s'ils répondent aux critères annoncés : relever de la compétence de la ville, se révéler d'intérêt général, ne pas excéder 50 000 euros.

Le collectif du quartier Centre s'est réuni le 15 février : 16 projets ont été retenus pour être instruits par la ville

Le collectif du quartier Université s'est réuni le 29 mars: 15 projets ont été retenus pour être instruits.

Le choix des projets se fera par vote dans les réunions des conseils de quartier qui auront lieu le même jour, le **jeudi 28 juin 2018** (date à confirmer)

5 – Informations sur le secteur pavillonnaire

Le bâtiment préfabriqué situé devant le gymnase Victor Hugo, rue Berthelot, sera remis en état par le Conseil départemental du 92 qui l'avait installé pour des classes relais (collège). Il sera cédé à la ville de Nanterre pour accueillir une ou plusieurs associations.

Lors du conseil municipal du 20 mars, le point suivant a été abordé :

Rétrocession d'un bien situé 19, rue Marcelin Berthelot

- Le CM autorise la rétrocession de la propriété aux héritiers ou ayants droit de l'ancien propriétaire ; ces derniers devront rembourser les frais portés par la Ville pour l'entretien du bien après son incorporation au domaine communal

- Le CM autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte de cession, ainsi que l'ensemble des pièces afférentes à cette affaire

Nous pouvons penser que cette maison délabrée sera démolie et remplacée par une maison neuve. A suivre.

6 – Démarche artistique pour le projet urbain Nanterre Cœur Université

Dans le cadre du projet urbain Nanterre Cœur Université, une démarche artistique a été engagée pour des œuvres pérennes sur le quartier. Pour le choix des œuvres, un jury a été constitué. Il comprenait 4 collèges : Bouygues Immobilier, Paris La Défense (ex-Epadesa), la ville de Nanterre et le collectif d'animation du quartier Université. Le président de l'Aberpa était présent dans ce dernier collège.

Plusieurs réunions de travail et d'échange avec les artistes pré-sélectionnés ont eu lieu depuis janvier 2018. Pour le choix définitif des œuvres, le jury s'est réuni le 11 avril : 3 artistes ont été retenus : pour les terrasses 7 et 8, pour les passages sous le RER du bd des Provinces Françaises et du bd Pascal prolongé et pour le passage souterrain de la future allée de Corse (accès aux cinémas et commerces depuis le bd Guémiah).

Une annonce officielle doit être faite prochainement sur le choix des œuvres avec des illustrations.

7 – Fête du vélo - Convergence francilienne le dimanche 3 juin

Organisée par les associations franciliennes qui militent pour le développement du vélo comme moyen de transport au quotidien, la Convergence cycliste en Île-de-France aura lieu le **dimanche 3 juin 2018** et réunira tous les amoureux du vélo qui convergeront ensemble en direction de l'Esplanade des Invalides pour terminer par un pique-nique géant.

Pour l'édition 2018, un rendez-vous est donné à Nanterre devant le Château (ex- pavillon du Dr Pierre) à 10 h.

Si vous êtes tentés par ce grand rendez-vous, nous vous invitons à participer à cet événement. Pour les cyclistes de Nanterre, le parcours est de 12 km pour rejoindre Paris et un peu moins pour le retour

Plus d'infos et détail des parcours sur : <http://mdb-idf.org/convergence/> .

Compte Facebook du Collectif Vélo Nanterre : <https://www.facebook.com/velonanterre/>

8 - Tour Alternatiba – Etape à Nanterre le lundi 4 juin

Une nouvelle édition du Tour Alternatiba sera organisée en 2018. Cette fois, il fera le tour de France de juin à octobre en parcourant plus de 5000km et partira le 9 juin de Paris après un Tour de chauffe en Île-de-France la semaine précédente (à partir de la convergence vélo Île-de-France le dimanche 3 juin à Paris)

Nanterre accueillera une étape le lundi 4 juin en soirée au Château de Nanterre, en soirée. Les participants portent des idées axées sur la transition écologique et sociale, la sobriété, l'efficacité énergétique et les renouvelables

Plus d'infos sur le Tour Alternatiba sur le site : <https://alternatiba.eu/category/tours-a-velo/tour-alternatiba-2018/>

9 – Exposition “Zone B – Nanterre et La Défense” de 1950 à 1980 – Dernières semaines

Après une exposition sur le quartier d'affaire (Zone A), les Archives départementales présentent une 2^{ème} exposition jusqu'au 29 juin 2018, cette fois de la Zone B sur Nanterre entre les années 1950 et 1980. Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 18 h – Entrée libre, par l'allée des Bizis (accès par le bd Emile Zola)

BULLETIN DE L'ABERPA N° 96

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Informations sur le quartier Université
- 3 – Informations sur le futur quartier des Groues
- 4 – Budgets participatifs - Quartiers Centre et Université
- 5 – Informations culturelles

1 – Informations sur le quartier Centre

- Rénovation de la gare RER Nanterre-Ville

Les travaux préparatoires à la rénovation de la gare RER de Nanterre-Ville ont démarré mi-octobre. Ces travaux se déroulent jusqu'à fin décembre 2018 et consistent à réaliser des opérations de désamiantage sur les murs des bâtiments RATP, côté boulevard du Couchant.

Ils nécessitent la neutralisation d'une partie du trottoir boulevard du Couchant et de la voie de bus.

Le parking RATP situé devant le bâtiment voyageur (côté bd du Général Leclerc) est condamné pour permettre l'installation de la base vie.

Les travaux se poursuivront pour une durée de 2 ans. Les voyageurs bénéficieront ensuite d'une gare entièrement rénovée : façades, quais, salles intérieures, éclairages, commerces, abris voyageurs.

Les travaux sont financés par la RATP.

Le désamiantage des murs des bâtiments et des quais RATP conditionnait l'installation d'attache-vélos sur le trottoir en contrebas des quais de la gare. Nous pouvons donc penser que cette installation sera faite dès la fin des travaux de désamiantage et donc au début de l'année 2019.

- Mise en service de 3 stations Vélib' à Nanterre

Trois stations Vélib' sont en service à Nanterre : rue Chanzy près de la place du marché, bd du couchant devant la gare Nanterre-Ville et rue Paul Vaillant Couturier devant la mairie de quartier du Mont Valérien.

Une 4^{ème} station est en cours d'installation, rue du 19 mars 1961 près de la Mairie.

- Carrefour Maurice Thorez/Stalingrad

Un permis de démolir est affiché sur les 2 commerces vides. La date de la démolition effective n'est pas connue. Nous n'avons pas d'information sur le projet qui doit prendre la place à ce carrefour.

- Avenir du local préfabriqué installé devant le gymnase Victor Hugo

Le bâtiment préfabriqué situé devant le gymnase Victor Hugo, rue Berthelot, sera remis en état par le Conseil départemental du 92 qui l'avait installé pour des classes relais (collège). Il sera cédé à la ville de Nanterre pour accueillir une ou plusieurs associations.

- Travaux sur le secteur pavillonnaire

Suite à une demande de l'Aberpa sur les travaux non terminés lors du remplacement des candélabres dans plusieurs rues du secteur pavillonnaire, la Mairie a répondu que les travaux de réfection des trottoirs étaient programmés dans la 1^{ère} quinzaine de novembre. A la date du 16 novembre, ils n'avaient pas commencé.

2 – Informations sur le quartier Université

- Projet Cœur de Quartier Université

Lors de la réunion de suivi des chantiers de Paris La Défense, il a été donné comme date de fin du projet, le 2^{ème} trimestre 2020. A cette date, seront livrés les logements, les bureaux, le complexe de 10 salles de cinéma et les commerces.

Les immeubles de logements des terrasses 7 et 8 entre le bd des Provinces Françaises et la ligne de RER seront livrés au 2^{ème} trimestre 2019.

- Démarche artistique pour le projet Cœur de Quartier Université

Dans le cadre du projet urbain Cœur de Quartier Université, une démarche artistique a été engagée pour des œuvres pérennes sur le quartier. Pour le choix des œuvres, un jury s'est réuni le 11 avril : 3 artistes ont été retenus : pour les terrasses 7 et 8 et pour les passages sous le RER.

L'œuvre pour les terrasses 7 et 8 sera installée en janvier 2019. Nous vous laisserons le soin de la découvrir (elle fera beaucoup parler !).

Pour les passages sous le RER, l'installation se fera en 2020. Une des œuvres impliquera la participation des habitants du quartier.

- Renouveau urbain de la cité des Provinces Françaises

Les travaux pour ce projet doivent se terminer au 1^{er} trimestre 2019. Ils ont été très conséquents et très éprouvants pour les habitants. Pour le suivi de ces travaux, le président de l'Aberpa, sous l'égide du centre social et culturel La Traverse, a participé à l'organisation de réunions de suivi régulières (16 depuis avril 2016) pour faire remonter les problèmes et mieux informer les résidents de la cité.

- Construction de l'immeuble Versus sur l'îlot Mansart

La construction d'un immeuble de 55 logements a été engagée en mai 2018 pour une livraison début 2020. Le projet est complété par un aménagement du carrefour entre le bd Mansart et le bd Pascal prolongé. Ce dernier donnera accès aux parkings des logements, des cinémas et des commerces de Cœur de Quartier Université.

Ce dernier projet de l'aménagement Seine-Arche justifie l'engagement de l'Aberpa car il se termine à 200 m du secteur pavillonnaire. Rappelons à cette occasion que notre secteur était dans le Périmètre d'Intérêt National de l'EPAD en 1991. Il en est sorti en 2000 lors de la création de l'EPASA suite, notamment, à 10 ans d'action de l'Aberpa.

- Construction du groupe scolaire Miriam MAKEBA

Le groupe scolaire Miriam MAKEBA, en construction sur l'ancienne allée Buffon, sera ouvert à la rentrée de septembre 2019. Il accueillera avec l'école Lucie Aubrac, ouverte en 2012, les enfants de Cœur de Quartier Université, de la cité des Provinces Françaises et des Terrasses.

3 – Informations sur le futur quartier des Groues

- Vive les Groues

L'hiver approche, la friche "Vive les Groues" et la pépinière "Appel d'air" se préparent pour leur hibernation. Le dernier chantier de l'automne s'est déroulé le 17 novembre avec des ateliers sur la pépinière et des animations. Le site devrait s'ouvrir à nouveau au public au printemps.

- Future gare de Nanterre-La Folie (prolongement RER E)

La future gare de Nanterre-La Folie est en phase de construction active. Le chantier est très visible depuis le bd de La Défense. Des visites sont organisées régulièrement. Pour en avoir connaissance vous pouvez consulter le site :

<https://www.rer-eole.fr/categorie/travaux/gare/nanterre-la-folie/>

4 – Budgets participatifs - Quartiers Centre et Université

La ville a lancé le 7 novembre 2018 la seconde édition des budgets participatifs. Suite à la 1^{ère} expérience, la ville a procédé à des ajustements pour améliorer la démarche :

- une plateforme dédiée est mise en place : <https://participez.nanterre.fr/>
- un nouveau calendrier a été établi pour laisser plus de temps aux porteurs de projets pour déposer leurs projets,
- un kit de communication permettra aux porteurs de projet de valoriser leurs idées avant le vote.

Le dépôt des projets peut se faire jusqu'au **15 janvier 2019**.

5 – Informations culturelles

- Festival Nanterre sur Scène aux Arènes de Nanterre du 26 au 30 novembre 2018

Le festival "Nanterre sur Scène" se déroule du 26 au 30 novembre 2018 aux Arènes de Nanterre (chapiteau des Noctambules) Information et programmation sur : <https://nanterresurscene.parisnanterre.fr/>

- Exposition "SURVOLS" au CAUE 92 jusqu'au 2 mars 2019

Elle est très intéressante avec des photos de Nanterre et des Hauts de Seine. Pour Nanterre, il y a des photos de La Défense et des cités ainsi que de la cité-jardin qui existait dans le centre en 1930.

Plus d'infos sur : <http://www.caue92.fr/Exposition-SURVOLS.html>

Les vendredis de 12 h à 19 h : Exposition, fromage, dessert et visites guidées gratuites

- Exposition "1918 – Entre guerre et paix" aux Archives départementales du 92 jusqu'au 15 février 2019

Les Archives départementales des Hauts-de-Seine proposent jusqu'au 15 février 2019, une exposition intitulée "1918, entre guerre et paix", commémorant le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Plus d'infos sur : <http://archives.hauts-de-seine.fr/accueil/>

- Exposition "Je me souviens – Images-oiseaux" à La Terrasse, espace d'art de Nanterre jusqu'au 22 décembre 2018

Exposition d'œuvres vidéo de la collection du Centre national des arts plastiques.

Une sélection réalisée par des personnes détenues, lors des ateliers menés par le Centre national des arts plastiques à la Maison Centrale de Poissy, avec le soutien du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines.

BULLETIN DE L'ABERPA N° 97

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Informations sur le quartier Université
- 3 – Renouvellement des cotisations pour la période 2019/2020

Le Bureau de l'ABERPA vous présente tous ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2019 !

1 – Informations sur le quartier Centre

- Lancement par la ville d'une concertation sur l'agrandissement du parc des Anciennes Mairies

Le déménagement des serres municipales au Petit Nanterre et le déplacement à moyen terme du Centre Municipal de Santé vont permettre un agrandissement du parc des Anciennes Mairies.

Une 1^{ère} phase comprend la démolition, cet été, du bâtiment en structure bois situé près de l'aire de jeux enfants.

Pour engager la réflexion sur les futurs aménagements, une réunion s'est tenue le 9 janvier 2019. Elle comprenait les membres des commissions locales aménagement et environnement ainsi que ceux du collectif de quartier Centre. De nombreuses idées ont été formalisées. Elles doivent conduire, en prenant en compte des invariants fixés par la ville, à des premières propositions d'aménagement qui seront présentées lors d'une prochaine réunion en mars puis dans une réunion publique en avril. Dossier à suivre.

- Rénovation de la gare RER Nanterre-Ville

Nous avons demandé que le projet de rénovation de la gare RER Nanterre-Ville soit présenté par la RATP lors d'un conseil de quartier. La ville souhaite attendre la délivrance du permis de construire pour programmer ce point. Ce sera donc probablement lors du 1^{er} conseil de quartier de 2019 dont la date n'est pas connue.

- Aménagements pour les vélos dans le quartier Centre

Une station Velib est en cours d'installation, rue du 19 mars 1961 près de la Mairie. Elle devrait entrer en service au 1^{er} trimestre 2019.

Des attaches vélos doivent être installées devant la gare Nanterre Ville, le long du mur du RER, au 2^{ème} trimestre. Un parking vélos couvert est aussi prévu près de la Maison de la musique dans le même délai.

- Carrefour Maurice Thorez/Stalingrad

Dans le bulletin n° 96, nous n'avions pas de précisions sur le projet situé à l'angle des rues Maurice Thorez et Stalingrad face au Monoprix.

Un point de la séance du Conseil municipal du 16 octobre, apporte ces précisions

Dans le point 153 du CM, il est acté que la ville a cédé les biens situés au 72 rue Maurice Thorez (pavillon en brique rouge) et aux 62 et 68 rue de Stalingrad.

Cette opération permettra de valoriser le bâtiment du 72 rue Maurice Thorez, qui est inoccupé depuis 2008, de construire des logements, 2 commerces et surtout de permettre au cabinet médical de trouver enfin sa place au 72 rue Maurice Thorez, puisqu'il intégrera des locaux entièrement rénovés, avec un ascenseur aux normes. Les médecins devraient pouvoir s'installer à la fin du premier trimestre 2020, une fois que la réhabilitation sera faite. Le programme de logements et les 2 commerces seront livrés en 2022.

Pour un commerce, l'installation d'une librairie sera privilégiée (surface prévue de 150m²).

Le bâtiment du 72 rue Maurice Thorez, est vendu au promoteur qui le rétrocèdera aux médecins.

A l'occasion du projet, la Ville souhaite conserver une partie des emprises dont elle est propriétaire afin d'élargir l'espace public et de réaménager les circulations à l'angle des voies.

Ces informations ont été confirmées au conseil de quartier du Centre du 20 décembre. Lors de la réunion, un calendrier prévisionnel indicatif a été donné :

- Début 2019 : dépôt du permis de construire et signature de la promesse de vente entre la ville et CFD Immobilier
- 1^{er} trimestre 2019 : démolition des commerces (Fabio Salsa et Brulerie) par la ville
- 1^{er} semestre 2019 : obtention du permis de construire
- 2^{ème} semestre 2019 : démarrage de la réhabilitation du 72 rue Maurice Thorez
- 1^{er} semestre 2020 : fin de la réhabilitation du 72 rue Maurice Thorez, livraison – emménagement du cabinet médical
- 2^{ème} semestre 2020 : démolition du 70 rue Maurice Thorez et démarrage des travaux de l'immeuble neuf
- 2022 : fin des travaux, livraison des logements et des commerces

- Affectation du local préfabriqué installé devant le gymnase Victor Hugo

Le bâtiment préfabriqué situé devant le gymnase Victor Hugo, rue Berthelot, a finalement été remis en état par la ville de Nanterre. A partir de janvier 2019, ce local accueille l'association Le PréÔ qui assure des activités de soutien scolaire au profit d'élèves de primaire et du collège.

- La ville reparle de l'hypothèse d'une école face à la mairie

Le point 151 de la réunion du conseil municipal du 16 octobre sur la taxe d'aménagement évoque l'hypothèse d'une école rue du 8 mai 1945, face à la Mairie

Extrait :

"Il nous est posé un problème concret. Dans le secteur de Sadi Carnot, nous n'avons plus de places à l'école Joliot-Curie. Si demain, des projets devaient voir le jour dans ce secteur, il nous faudrait construire une école supplémentaire. La question se pose de la même manière sur les terrains qui appartiennent pour le moment au Conseil départemental. S'ils mutaient demain, nous n'aurions plus de place à l'école Balzac. Il nous serait donc nécessaire de construire une école supplémentaire. La ville de Nanterre a anticipé ces besoins scolaires, puisqu'elle a réservé un terrain devant l'hôtel de ville de Nanterre pour pouvoir y construire une école si le besoin s'en faisait sentir."

La réservation citée est inscrite dans la dernière révision du Plan Local d'Urbanisme sous la mention "Emplacement réservé n°97" précisant l'objet de la réservation.

- Travaux sur le secteur pavillonnaire

Suite à une demande de l'Aberpa sur les travaux non terminés lors du remplacement des candélabres dans plusieurs rues du secteur pavillonnaire, la Mairie a répondu que les travaux de réfection des trottoirs étaient programmés dans la 1^{ère} quinzaine de novembre 2018. A la date du 18 janvier, seule la rue Marcelin Berthelot a fait l'objet de travaux de remise en état. Les rues Gounod, Victor Hugo, Bobillot et Louis Meunier n'ont pas encore été traitées. Un nouveau courrier a été adressée à la ville de Nanterre, le 21 janvier.

Suite à l'enfouissement des réseaux rue Mozart, l'enrobé des trottoirs a été refait fin décembre avec quelques semaines de retard. Le démantèlement des anciens poteaux en bois a commencé en janvier.

2 – Informations sur le quartier Université.

- Démarche artistique pour le projet Cœur de Quartier Université

Dans le cadre du projet urbain Cœur de Quartier Université, une démarche artistique a été engagée pour des œuvres pérennes sur le quartier. Suite à l'information donnée dans le dernier bulletin, nous pouvons annoncer que l'œuvre pour les terrasses 7 et 8 sera installée le **22 février**. Une plaquette de présentation sera diffusée fin janvier.

- Projets immobiliers sur le boulevard Emile Zola

Nous avons eu connaissance de 2 projets immobiliers, boulevard Emile Zola :

- Devant l'église Saint Paul : 43 logements en accession, dont 8 en accession encadrée (R+3 + attique et R+4 + attique), PC délivré. Ce programme doit être construit sur le parking devant l'église Saint Paul. C'est un projet porté par l'Association Diocésaine de Nanterre.

- Face à la clinique de La Défense : 100 logements dont 80% en accession classique et 20% en accession encadrée (le cahier des charges prévoit R+ 6 côté boulevard Zola, R+4 en intérieur d'ilot). Ce projet mené par AXIMO, prendra la place de la résidence Jules Siegfried actuellement gérée par l'association Aurore. La résidence doit être démolie au 2^{ème} semestre 2019. Les résidents actuels, des migrants en attente de papier, seront réorientés vers d'autres centres.

3 - Renouvellement des cotisations pour la période 2019/2020

Pour suivre les dossiers et poursuivre, dans la durée, son action d'alertes et de propositions auprès des différents groupes de travail et instances décisionnelles, l'Aberpa a besoin de votre soutien. Pour notre association, qui ne dispose d'aucune subvention, la cotisation est la seule ressource dont nous disposons.

Cette cotisation permet essentiellement d'assurer le tirage du "**Bulletin de l'Aberpa**" pour votre information régulière sur les projets d'aménagement et sur nos actions locales.

Montant de la cotisation fixé par le Bureau : 10 € pour les 2 années 2019- 2020

Vous pouvez toutefois faire un versement d'un montant supérieur pour aider l'association.

Si vous souhaitez recevoir des informations par e-mail, compléter la partie correspondante.

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros - ou plus - pour les 2 années 2019 et 2020)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail

BULLETIN DE L'ABERPA N° 98

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Informations sur le quartier Université
- 3 – Informations sur le secteur des Groues

1 – Informations sur le quartier Centre

- Projet d'agrandissement du parc des Anciennes Mairies

Le déménagement des serres municipales au Petit Nanterre et le déplacement à moyen terme du Centre Municipal de Santé vont permettre un agrandissement du parc des Anciennes Mairies.

Une concertation sur les futurs aménagements, engagée en janvier, a fait l'objet d'une 2^{ème} réunion le 17 avril 2019 avec une présentation des orientations pour les premiers aménagements.

Une réunion publique est prévue le **lundi 27 mai à 19 h à l'Agora** – 20 rue de Stalingrad.

La démolition du bâtiment en structure bois situé près de l'aire de jeux enfants sera engagée cet été. Des fouilles archéologiques seront engagées dans le même temps, le lieu étant celui où se trouvait le Collège royal de Nanterre.

Une 1^{ère} phase de travaux prévoit la rénovation du parc existant de l'automne 2019 au printemps 2020.

- Rénovation de la gare RER Nanterre-Ville

Les travaux de rénovation ont commencé en octobre 2018. Ils comprennent un aménagement des quais avec le remplacement de l'ensemble du mobilier : abris et auvents vitrés, mâts d'éclairage, parapets, ouverture d'un nouveau commerce en-dehors de la zone de contrôle pour un accès à tous, usagers ou non du RER (presse, café, viennoiserie, produits de dépannage...). Par ailleurs, la gare sera mise aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Pour les cyclistes se rendant à la gare, une station VELIGO (parking vélo sécurisé) sera installée.

- Aménagements pour les vélos dans le quartier Centre

La station Velib' de la rue du 19 mars 1961 près de la Mairie, a été mise en service en avril 2019.

Un parking vélos couvert est maintenant accessible près de la Maison de la musique et une station de pompage a été installée sur l'espace public, place Gabriel Péri (face au magasin Day by Day)

- Travaux sur le secteur pavillonnaire

Suite à une demande de l'Aberpa sur les travaux non terminés lors du remplacement des candélabres dans plusieurs rues du secteur pavillonnaire, la Mairie a répondu que les travaux de réfection des trottoirs étaient programmés dans la 1^{ère} quinzaine de novembre 2018. A la date du 9 mai, seule la rue Marcelin Berthelot a fait l'objet de travaux de remise en état. Les rues Gounod, Victor Hugo, Bobillot et Louis Meunier n'ont pas encore été traitées.

Des travaux d'enfouissement des réseaux ont été réalisés rue de Pongerville en mars 2019. A ce jour, les trottoirs n'ont pas été remis en état. Ils sont problématiques pour les piétons.

Sur ces 2 sujets, un nouveau courrier a été adressé à la ville de Nanterre, le 9 mai.

- Plantation d'arbres

Depuis le début de l'année, la ville a procédé à la plantation d'arbres dans le secteur pavillonnaire. Le projet le plus important se situe rue Marcelin Berthelot avec la plantation de 9 arbres le long de l'école maternelle Victor Hugo. Par ailleurs des arbres ont été remplacés rue Pascal, le long de la ligne de RER, rue Victor Hugo et rue Berthelot, le long du cimetière.

2 – Informations sur le quartier Université.

- Projet Cœur de Quartier Université

Les logements des Terrasses 7 et 8 accueillent leurs premiers résidents depuis le mois d'avril.

L'inauguration de ces Terrasses ainsi que les espaces publics et la sculpture « Beautiful View # 1 » aura lieu le **mercredi 22 mai**. Des animations seront prévues de 15 h à 21 h :

- 15 h : ouverture de l'espace au public avec des stands des acteurs du quartier Université
- 17 h 30 à 18 h 30 : déambulation avec prises de paroles des architectes, artistes et paysagistes
- 18 h 30 : discours d'inauguration suivi d'un cocktail
- 20 h à 21 h : séquence festive et musicale

L'ouverture des premiers commerces et des cinémas est prévue au 1^{er} trimestre 2020.

La liaison piétonne (trottoir) entre le bd des Provinces Françaises et l'entrée Est de l'Université (côté rue Noël Pons) doit être ouverte en juin 2019. Ce sera une amélioration conséquente pour le lien avec l'Université.

- Projets immobiliers sur le boulevard Emile Zola

Deux projets immobiliers sont engagés boulevard Emile Zola :

- Devant l'église Saint Paul : 43 logements en accession, dont 8 en accession encadrée (R+3 + attique et R+4 + attique), PC délivré. Ce programme sera construit sur le parking devant l'église Saint Paul. C'est un projet porté par l'Association Diocésaine de Nanterre et qui rend possible une rénovation importante de l'église.

- Face à la clinique de La Défense : 100 logements dont 80% en accession classique et 20% en accession encadrée. Ce projet mené par AXIMO, prendra la place de la résidence Jules Siegfried actuellement gérée par l'association Aurore. Un comité de sélection qui s'est réuni le 20 mars 2019, a retenu un projet qui prévoit 4 petits immeubles de R+6 (côté boulevard) à R+2 (côté cité). La construction est prévue en 2020 et 2021.

La résidence doit être démolie au 2^{ème} semestre 2019. Les résidents actuels, des migrants en attente de papier, seront réorientés vers d'autres centres.

- Projet de rénovation de la caserne Rathelot

La caserne Rathelot comprend 5 tours de 14 et 15 étages et héberge la Garde républicaine. Une rénovation importante va être engagée : rénovation des façades avec isolation extérieure, parties communes et logements, création d'un système de chauffage centralisé, aménagements extérieurs. Les travaux devraient durer 5 ans.

- Conversion des anciens locaux du Conseil départemental

Depuis le déménagement du Conseil départemental vers l'Arena, les bureaux sont vides et doivent être vendus pour une nouvelle affectation. Nous sommes en attente d'une décision du Conseil départemental.

L'avenir de l'îlot situé entre le bd Emile Zola et l'avenue Joliot Curie est aussi en question. Il comprend l'ancien bâtiment du Conseil départemental et les archives départementales qui doivent quitter Nanterre dans quelques années. Ce secteur devrait donc subir une mutation telle que le prévoit le Plan Local d'Urbanisme dans sa dernière révision.

- Prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil

Le report de délai de la ligne 15 entraîne une évolution du projet du Tram 1 qui se fera en 2 phases : 1^{ère} phase jusqu'à la mairie de Nanterre (vers 2027), une 2^{ème} phase jusqu'à Rueil (date indéterminée).

L'enquête publique sur le prolongement du tramway T1 est prévue **fin 2019**.

3 – Informations sur le secteur des Groues

- Projet urbain des Groues

Un atelier sur l'Évaluation d'Impact en Santé du projet des Groues, s'est tenu le 4 avril. Cette démarche, engagée pour les grands projets urbains, aborde toutes les implications qu'apportent ceux-ci y compris dans les phases chantiers. Un rapport sera rendu sur cette étude.

Les premiers projets de construction de logements ont été retenus pour le secteur autour de la rue Hanriot (dans le prolongement du bd des Provinces Françaises). Le dépôt des permis de construire est prévu en 2019. Les premières constructions seront engagées en 2020.

- Le site de Vive les Groues

Le site de Vive les Groues reprend ses activités au mois de mai 2019 avec des propositions le week-end. Un prochain rendez-vous est proposé :

- **Dimanche 19 mai de 14 h à 17 h** - Chantier ouvert - Des bourgeons de vie sur la pépinière des arbres du Grand Paris Express. Site de Vive les Groues – 290, rue de La Garenne.

- Projet EOLE – Prolongement du RER E – Travaux sur Nanterre

Les projets de gare et de centre de maintenance prennent forme dans le secteur des Groues. Leur mise en service est programmée en 2022.

Pour ce même projet, un nouveau pont est en construction au-dessus de la Seine. Pour franchir les voies ferrées existantes, un saut de mouton est en cours de réalisation. Il consiste en un pont métallique en forme d'arche. Ce pont, déjà réalisé, sera mis en place lors du pont de l'Ascension **du 30 mai au 2 juin 2019**. Cette phase du chantier qui sera visible depuis les bords de Seine, devrait être spectaculaire. La ligne SNCF Paris-Rouen sera fermée pendant ces travaux.

BULLETIN DE L'ABERPA N° 99

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Informations sur le quartier Université
- 3 – Prolongement du Tramway T1 vers Nanterre et Rueil
- 4 – Informations concernant les cyclistes

1 – Informations sur le quartier Centre

- Projet d'agrandissement du parc des Anciennes Mairies

Le déménagement des serres municipales au Petit Nanterre et le déplacement à moyen terme du Centre Municipal de Santé vont permettre un agrandissement du parc des Anciennes Mairies.

Les serres et le bâtiment en structure bois situé près de l'aire de jeux enfants sont en cours de démolition. Des fouilles vont être engagées à l'automne sur l'emplacement de l'ancien collège royal.

Une 1^{ère} phase de travaux prévoit la rénovation du parc existant de l'automne 2019 au printemps 2020.

- Rénovation de la gare RER Nanterre-Ville

La rénovation de la gare RER Nanterre-Ville se poursuit. Du 16 septembre au 30 novembre, la RATP réalise la réfection des cinq murs de soutènement.

La réfection des murs des bâtiments et des quais RATP, le long du boulevard du couchant, conditionnait l'installation d'attache-vélos sur le trottoir en contrebas des quais de la gare. Nous pouvons donc penser que cette installation sera faite rapidement après la fin des travaux de la RATP.

Nous sommes aussi en attente de date pour la réalisation d'un parking vélo sécurisé VELIGO.

- Carrefour Maurice Thorez/Stalingrad

Les 2 commerces inoccupés face au Monoprix ont été démolis cet été.

Un permis de construire, en date du 16/06/2019, est affiché sur le site pour le projet suivant :

- réhabilitation d'une maison de ville pour permettre au cabinet médical existant de retrouver des locaux
- construction d'un programme de 28 logements avec 3 commerces en rez-de-chaussée

Suivant une information donnée précédemment, la livraison des logements et des commerces est prévue en 2022.

- Travaux sur le secteur pavillonnaire

Des travaux d'enfouissement des réseaux ont été réalisés rue de Pongerville en mars 2019. Les trottoirs ont été remis en état au mois d'août.

Par contre, malgré nos relances, la réfection des trottoirs au pied des candélabres de plusieurs rues du secteur pavillonnaire, n'a toujours pas été effectuée. Une nouvelle relance auprès de la ville sera faite.

2 – Informations sur le quartier Université.

- Projet Cœur de Quartier Université

Le projet Cœur de Quartier semble prendre un peu de retard. L'ouverture des premiers commerces et des cinémas prévue initialement prévue au 1^{er} trimestre 2020, le seront plutôt au 2^{ème} trimestre 2020.

Une réunion de suivi des chantiers pour le projet Seine-Arche se tiendra le jeudi 17 octobre. Des précisions devraient être données sur le calendrier des travaux.

La liaison piétonne (trottoir) entre le bd des Provinces Françaises et l'entrée Est de l'Université (côté rue Noël Pons) a été ouverte en septembre 2019. C'est une amélioration conséquente pour le lien avec l'Université.

Le supermarché Casino, qui a fermé en mai 2019, sera remplacé par un supermarché Lidl. Son ouverture est prévue le 20 novembre 2019.

- Projets immobiliers sur le boulevard Emile Zola

Deux projets immobiliers sont engagés boulevard Emile Zola :

- Devant l'église Saint Paul : 43 logements en accession, dont 8 en accession encadrée (R+3 + attique et R+4 + attique). Le permis de construire est délivré. La construction a commencé en juillet 2019, sur l'emplacement du parking qui était situé devant l'église Saint Paul.

- Face à la clinique de La Défense : 100 logements dont 80% en accession classique et 20% en accession encadrée. Ce projet mené par AXIMO, prendra la place de la résidence Jules Siegfried actuellement gérée par l'association Aurore.

La commercialisation des logements a commencé en septembre.

La résidence Jules Siegfried doit être démolie au dernier trimestre 2019.

- Vente de l'ancien siège du Conseil départemental

Mis en vente en janvier 2018, l'ancien Hôtel départemental a été acquis pour un montant de 101 M€, par Novaxia, un investisseur spécialiste dans la transformation urbaine.

L'objectif est d'en faire un ensemble urbain de 40 000 mètres carrés hébergeant des bureaux, des espaces de coworking, une crèche mais aussi des espaces de sports et de restauration.

Le choix de ce projet signifie que le bâtiment existant ne sera pas démolé mais restructuré. Sur le contenu, le projet peut encore beaucoup évoluer jusqu'au dépôt d'un permis de construire qui définira l'usage final.

3 - Prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil

Du 18 septembre au 18 octobre, vous êtes invités à déposer vos observations sur le projet de prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil.

Il est possible de consulter le dossier d'enquête publique et de consigner vos observations dans le registre prévu à cet effet à la mairie de Nanterre - Direction de l'Infrastructure - [Tour A](#) - 7ème étage **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**.

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence dans chacune des trois villes. A Nanterre, les permanences auront lieu **à la direction de l'Infrastructure** ([Tour A](#) - 7ème étage) aux dates suivantes :

- Jeudi 10 octobre de 14h à 17h
- Vendredi 18 octobre de 14h à 17h

Le public peut également consigner ou envoyer ses observations ou propositions par voie électronique du 18 septembre au 18 octobre.

Le dossier d'enquête publique est consultable à partir le site de la ville de Nanterre :

<https://www.nanterre.fr/actualite/3149/57-actualite.htm>

Les documents les plus importants sont le guide de lecture et la notice explicative.

Lien plus direct pour accéder aux documents :

https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/DOSSIER-A.awp?P1=EP19391

Si le projet est attendu positivement, la réalisation du tramway va modifier profondément le paysage de plusieurs axes de Nanterre, notamment l'avenue Joliot Curie et la place de La Boule (figure 57 et suivantes de la notice).

Les premiers travaux commenceront en 2022 au pont de Rouen, les travaux majeurs en **2023**.

Une mise en service entre le Petit Nanterre et la Mairie de Nanterre est annoncée pour **2027**.

4 – Informations concernant les cyclistes

Un Collectif Vélo Nanterre s'est constitué en 2013 pour obtenir des améliorations sur le réseau cyclable.

Informations et événements sur le compte Facebook : <https://www.facebook.com/velonanterre/>

En 2018, s'est créé une association "La Rustine de Nanterre" plus orientée vers les services pour les cyclistes.

La Rustine anime régulièrement des ateliers d'auto-réparation de vélos. Plus d'informations sur le compte

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/RustineNanterre/>

Un nouveau collectif s'est constitué en septembre 2019, le Collectif Vélo POLD. L'objectif pour les associations de cyclistes qui en sont membres, est d'être l'interlocuteur du Territoire Paris Ouest La Défense composé de 11 communes autour de La Défense. Le POLD aura, à moyen terme, la compétence pour les aménagements urbains et donc pour les réseaux cyclables sur le Territoire.

La [FUB](#), Fédération française des usagers de la bicyclette, lance la seconde édition de l'enquête nationale «

Baromètre des villes cyclables » sur le site <https://www.parlons-velo.fr/>

Elle a pour objectif de recueillir le ressenti des usagers sur la cyclabilité de leur ville.

Les résultats permettront de faire remonter auprès des collectivités, les attentes des habitants qui souhaitent se déplacer à vélo, sur l'amélioration de la sécurité et des conditions de déplacement à vélo dans les villes.

Vous avez **jusqu'au 30 novembre** pour répondre à l'enquête sur le site <https://barometre.parlons-velo.fr/>

BULLETIN DE L'ABERPA N°100

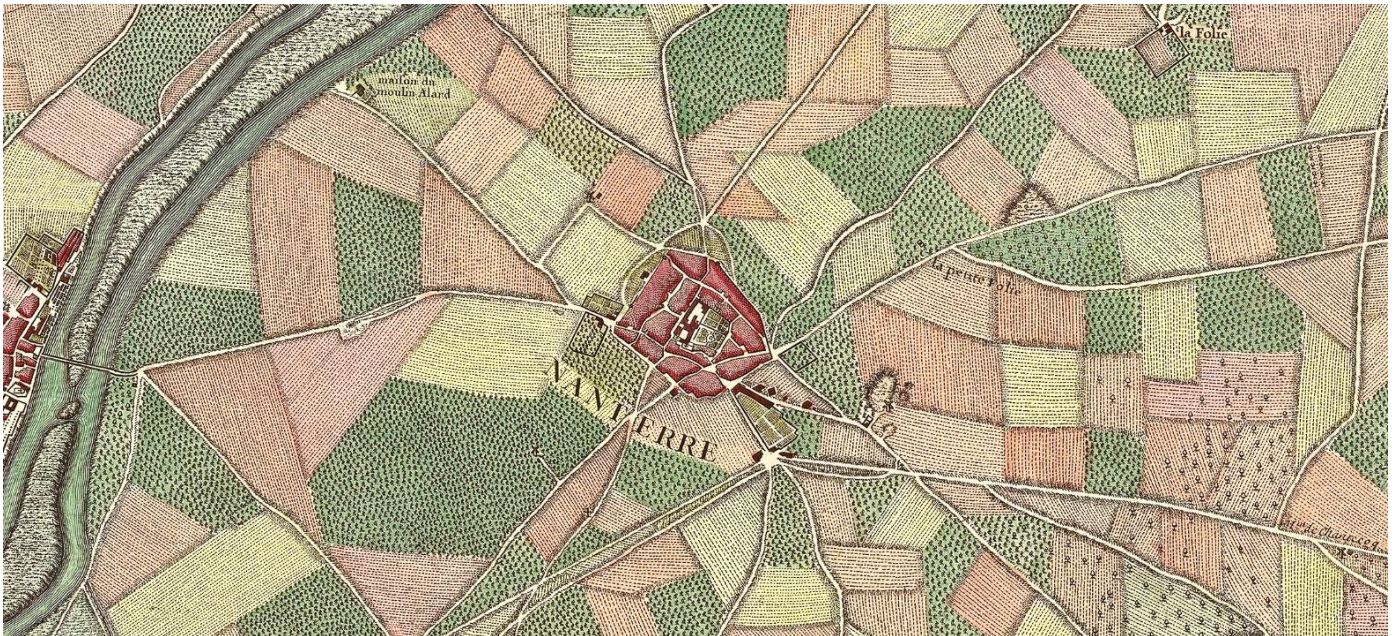
Ce N° 100 du Bulletin de l'ABERPA est une édition spéciale consacrée à la sortie de l'ouvrage « *Le quartier de La Folie à Nanterre du 17^{ème} siècle à nos jours* » réalisé par Michel MATHYS, président de l'association, en collaboration avec la Société d'Histoire de Nanterre.

Présentation de l'ouvrage

L'histoire du quartier qui est décrite dans cet ouvrage montre un ancrage fort à un nom de lieu-dit, celui de La Folie. Son rayonnement deviendra de plus en plus vaste au fil des décennies. Le camp d'aviation de La Folie s'étendra jusqu'à la limite de la Papeterie de la Seine, la Petite Folie viendra voisiner le cimetière du centre et, ultérieurement, la Compagnie des Chemins de Fer Français dénommera « La Folie » l'ensemble de ses installations autour du lieu-dit : ateliers ferroviaires, centre de formation et gare de marchandises.

Le quartier de La Folie est ici défini dans son sens historique. Dans l'organisation administrative de 2019, il englobe le quartier Université, une partie du quartier République (la cité Anatole France) et le futur quartier des Groues.

Le domaine de La Folie à l'écart du bourg de Nanterre – Carte de l'abbé Delagrive 1740



La Petit Folie – Rue des Bizis



Maison où est née Violette Prigent, la trésorière de l'association. Cette maison était située à l'emplacement de l'ancienne poste Berthelot

Les Tris-Goujats – Le Château de Radis Creux



Dans les années 50, ce "château" appartenait à la SNCF. André Lucas, ancien secrétaire de l'association, décédé 2016, a habité cette maison.

BULLETIN DE L'ABERPA N° 101

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Informations sur le quartier Université
- 3 – Budget participatif 2020
- 4 - Informations sur le futur quartier des Groues

La diffusion du bulletin de l'Aberpa a été longuement interrompue à cause de la crise sanitaire. Toutefois, nous avons continué à diffuser des informations par messagerie auprès des adhérents qui ont une adresse email. Vous pouvez en faire la demande à l'avenir (voir coupon en fin de bulletin)

1 – Informations sur le quartier Centre

- Construction d'une nouvelle Maison de la santé dans le square Lebon

Un centre de santé moderne et pluridisciplinaire sera prochainement édifié dans le square Lebon fermé au public depuis plusieurs années. Il remplacera l'actuel centre Maurice-Thorez devenu inadapté pour accueillir un nombre important de patients. Il permettra de regrouper différents services de santé et de prévention actuellement dispersés dans la ville, comme l'espace santé jeunes et le pôle prévention, et sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Le nouveau centre sera composé de deux entités principales de deux étages, reliées entre elles et exemplaires sur le plan environnemental.

Une large place sera également accordée à la végétalisation en bordure, mais aussi sur une partie des bâtiments, et un espace-jeux est prévu à côté de la PMI. L'actuel centre Maurice-Thorez sera en partie démoli, à l'exception du bâtiment en brique rouge, afin de permettre les travaux d'extension du parc des Anciennes-Mairies. Le permis de construire de la future Maison de la santé a été déposé fin juillet et les travaux devraient démarrer en octobre 2021, pour une livraison en septembre 2023.

- Projet d'agrandissement du parc des Anciennes Mairies

Les serres et le bâtiment en structure bois situé près de l'aire de jeux enfants ont été démolis en 2019. Des fouilles ont été faites sur l'emplacement de l'ancien collège royal. Une exposition, installée sur la palissade du chantier, donne l'historique du lieu.

Une 1^{ère} phase de travaux de rénovation du parc est en cours.

- Rénovation de la gare RER Nanterre-Ville

Fin octobre, une étape dans la rénovation de la gare RER Nanterre-Ville a été franchie avec l'ouverture de la sortie principale vers la rue Maurice-Thorez.

Ces travaux semblent très longs mais la fin de travaux est annoncée en mai 2021.

Par contre, nous sommes en attente de date pour la réalisation d'un parking vélo sécurisé VELIGO.

- Carrefour Maurice Thorez/Stalingrad

Un permis de construire, en date du 16/06/2019, est affiché sur le site pour le projet suivant :

- réhabilitation d'une maison de ville pour permettre au cabinet médical existant de retrouver des locaux
- construction d'un programme de 28 logements avec 3 commerces en rez-de-chaussée

Des fouilles ont été réalisées sur le terrain du pavillon actuel avec des découvertes intéressantes. Sur le projet urbain, nous n'avons pas la date de début des travaux.

- Travaux ayant un impact sur le secteur pavillonnaire

Ces travaux concernent la caserne Rathelot qui comprend 5 tours de 14 et 15 étages, face à une partie du secteur pavillonnaire. Une rénovation a été engagée au printemps 2020. Elle comprend notamment la rénovation des façades avec isolation extérieure. Les travaux sont importants et devraient durer environ 5 ans (un an minimum par immeuble). Pour les immeubles les plus proches du secteur pavillonnaire, ils représenteront des nuisances sonores surtout liées au "bruitage de sécurité" lors des manœuvres des nacelles de chantier le long des façades.

2 – Informations sur le quartier Université.

- Installation de la régie de quartier dans les locaux de l'ancienne poste Berthelot

La régie de quartier qui intervient sur 4 quartiers de Nanterre dont le quartier Université occupe maintenant les locaux de l'ancienne poste Berthelot. C'est la ville, par l'intermédiaire de la SEMNA, qui a acheté les locaux de la poste pour installer la Régie et l'accompagner dans son projet de développement.

- **Projet Cœur de Quartier Université**

Le projet Cœur de Quartier se termine avec la fin de l'aménagement des espaces publics en décembre 2020. L'inauguration du projet avec les commerces est prévue en avril 2021 mais cette date est à confirmer.

- **Projets sur le boulevard Emile Zola**

Deux projets immobiliers sont engagés boulevard Emile Zola :

- Devant l'église Saint Paul : 43 logements en accession, dont 8 en accession encadrée (R+3 + attique et R+4 + attique). Le permis de construire est délivré. La construction a commencé en juillet 2019, sur l'emplacement du parking qui était situé devant l'église Saint Paul.

- Face à la clinique de La Défense : 100 logements dont 80% en accession classique et 20% en accession encadrée. Ce projet mené par AXIMO, prendra la place de la résidence Jules Siegfried.

La démolition de la résidence a commencé par une phase de désamiantage en septembre 2020. La résidence est "parée" d'une grande bâche blanche visible depuis le secteur pavillonnaire.

La démolition proprement dite commencera en janvier 2021.

- **Vente de l'ancien siège du Conseil départemental**

Mis en vente en janvier 2018, l'ancien Hôtel départemental a été acquis par Novaxia, un investisseur spécialiste dans la transformation urbaine.

L'objectif est d'en faire un ensemble urbain de 40 000 mètres carrés hébergeant des bureaux, des espaces de coworking, une crèche mais aussi des espaces de sports et de restauration.

Le projet se précise et il devrait être présenté prochainement aux habitants du quartier Université.

3 – Budget participatif 2020

La ville de Nanterre a lancé une 3^{ème} édition d'un budget participatif pour l'année 2020. La date limite pour le dépôt des projets a eu lieu le 15 octobre 2020.

Jusqu'au 20 novembre, les projets ont été étudiés par les Collectifs d'Animation des Conseils de Quartiers pour statuer sur la recevabilité des projets.

Pour le quartier Centre, une réunion du Collectif s'est tenue en vidéo le 19 novembre avec la présentation de 5 projets. Pour le quartier Université, la réunion, aussi en vidéo, a eu lieu le 17 novembre. 8 projets ont été examinés.

Tous les projets en cours d'instruction peuvent être examinés sur le site :

<https://participez.nanterre.fr/processes/budget-participatif-2021>

4 – Informations concernant le futur quartier des Groues

4.1 – Projets urbains

L'aménageur "Paris La Défense" a tenu une réunion en vidéo, le 19 novembre 2020 avec les présentations suivantes :

- Espaces publics sur les secteurs de la rue Hanriot et de la rue de La Garenne
- Groupe scolaire Arras (ce sera le 1^{er} groupe scolaire du futur quartier)
- Trois lots de logements dans le secteur Hanriot
- Deux lots de logements dans le secteur du boulevard de La Défense (RD914)

Les documents de présentation seront transmis par Internet aux participants à la réunion. L'Aberpa les rediffusera par email aux adhérents qui en feront la demande.

4.2 – Démarches pour sauvegarder la carrière de La Folie, rue Hanriot

Plusieurs visites de la carrière de la rue Hanriot ont été organisées en septembre et octobre. Elles ont pu avoir lieu dans le cadre d'une campagne de recherche archéologique préventive menée par l'INRAP.

Parmi ces visites, une a été très importante. Elle a réuni tous les acteurs concernés par ce site : la SNCF, propriétaire actuel des terrains donc de la carrière, Paris La Défense, l'INRAP, le maire de Nanterre, la Société d'Histoire de Nanterre et un spécialiste des carrières et des pierres de constructions anciennes, Marc Viré.

L'objectif de la Société d'Histoire est la sauvegarde de la carrière, une des dernières d'île de France. En effet, elle se trouve sur le périmètre d'aménagement de Paris La Défense où des projets de construction sont prévus.

Le renouvellement de la cotisation pour la période 2021/2022 sera proposé dans notre prochain bulletin. Pour les non-inscrits à une diffusion par email, vous pouvez en faire la demande dès maintenant

Je souhaite recevoir des informations plus régulières de l'Aberpa par email

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE - Tél. 01 47 21 00 02 - E-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.